

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 04

**SERVICES
DU PREMIER MINISTRE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	5
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	5
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	5
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	6
2.1.	PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	7
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	8
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	9
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	13
2.2.	PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	30
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	32
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	43
3.2.	LEÇONS APPRISES	43
3.3.	PERSPECTIVES	43

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. **RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. **PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. **CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. **AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Responsable du programme

ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Indicateur	Intitulé :	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence	34,93%
	Année de référence	2014
	Valeur cible	100 %
	Année cible	2018
Actions du programme	<p>Action 01 : Pilotage et Suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles</p> <p>Action 02 : Pilotage et suivi de l'Action économique et financière du Gouvernement</p> <p>Action 03 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique</p> <p>Action 04 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques culturelles et de communication</p> <p>Action 05 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche</p> <p>Action 06: Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets.</p>	
Dotations initiales	AE : 1 848 330 000	CP : 1 848 330 000
Responsable du programme	Pr. ASSIGA ATEBA Etienne Modeste , Conseiller Technique, Chef de la Division de l'Economie, de la Prospective, du Budget et de Finances	

OBJECTIF	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	34.939998626708984
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 1 848 330 000	CP 1 848 330 000

RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE,
--------------------------	-------------------------------

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 046 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'amélioration du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles ; de l'action économique et financière du Gouvernement ; des politiques sociales et de santé publique ; des politiques culturelles et de communication ; des politiques d'éducation, d'enseignement et de recherche ; des politiques infrastructurelles et des grands projets.

Plus spécifiquement, une attention particulière a été accordée à la poursuite de l'exécution du PLANUT et à la finalisation de la réalisation des projets relatifs à l'organisation de la CAN 2021. S'agissant de l'amélioration de la gouvernance publique, elle s'est traduite, à l'échiquier gouvernemental, par l'organisation régulière des conseils de cabinet, des séminaires gouvernementaux et des réunions interministérielles.

la poursuite des travaux sur le pilotage de l'action économique et financière a été articulé autour de la poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun, Le bouclage des financements de la CAN 2021 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ; ainsi que l'accomplissement de toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération et du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT).

Enfin, il est établi que les résultats obtenus au plan économique ont vocation à concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'effet de disposer d'une ressource humaine de qualité et en quantité pour soutenir les efforts de croissance. C'est du reste la philosophie d'ensemble qui a présidé au suivi des politiques gouvernementales en matière de santé publique, de sport, d'éducation et de développement culturel.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 046 était de veiller à la réalisation effective d'au moins 75% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux. Sur cette base, l'on peut considérer que le résultat obtenu de 75,5% est satisfaisant.

Les projets structurants de première génération ont été finalisés et mis en service 2018. Ces projets ont contribué à l'amélioration du taux de croissance économique réel, qui est passé de 3,5 % en 2017 à 3,8% en 2018.

Analyse de la performance globale du Programme 046

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU EN 2018	77,5 %
--	--------

TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	77,5%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 1 851 126 053 (-2 796 053)	CP : 1 851 126 053 (-2 796 053)
CREDITS CONSOMMES	AE : 1 818 750 691	CP : 1 818 750 691
TAUX DE CONSOMMATION	98,25%	98,25%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,93% s'explique du fait de l'exécution de la quasi-totalité des actions programmées dans le cadre de la direction et de la coordination de l'action gouvernementale.</p> <p>Le taux de réalisation obtenu ci-dessus se justifie entre autres par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nonobstant l'optique de réduction des déficits, qui a présidé à l'option d'apurement et de gel des comptes de correspondants dormants (comptes 420), il y a eu une accélération des décaissements du PLANUT au fur et à mesure de la production des décomptes transmis par les entreprises ; - Au niveau de la CAN 2021, la poursuite de la conduite des travaux de construction et de réhabilitation des sites et autres structures sociales continuent de s'exécuter. <p>Toutefois, l'on observe quelques difficultés qui freinent la mise en œuvre de certains projets. Celles-ci sont liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - les projets ne sont pas toujours suffisamment matures ; - la non disponibilité des fonds de contreparties ou le retard dans la mobilisation de ceux-ci ; - les soucis inhérents à la libération des garanties et autres cautionnements attendus de l'Etat ; - le niveau insuffisant de la production énergétique nationale ; - la transmission tardive des procès- verbaux des Commissions Consultatives d'Indemnisations qui entravent en l'absence de libération des entreprises la notification des ordres de service de commencer les travaux ; <p>la délivrance des ordres de services aux prestataires de l'Etat avant la libération des emprises par les populations riveraines ;</p>	

PERSPECTIVES POUR LA SUITE	<ul style="list-style-type: none"> - veiller à la maturation des projets avant leur exécution ; - tenir compte des indemnisations dans le montage des projets - améliorer la budgétisation des fonds de contrepartie - assurer la conduite à bonne fin des projets énergétiques - diligenter la mise à disposition des garanties et autres cautionnements attendus de l'État. - Veiller au respect du nouveau cahier de charges de la CAF pour l'organisation harmonieuse de la CAN 2021 - Améliorer la programmation des conventions signées en cohérence avec le Programme-FEC ; - Résoudre le problème de l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
-----------------------------------	---

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75,5	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 851 126 053	CP 1 851 126 053
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -2 796 053	Ecart CP -2 796 053
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 818 750 691	CP 1 818 750 691
TAUX DE CONSOMMATION	98,25 %	98,25 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,93% s'explique du fait de l'exécution de la quasi-totalité des actions programmées dans le cadre de la direction et de la coordination de l'action gouvernementale.</p> <p>Le taux de réalisation obtenu ci-dessus se justifie entre autres par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nonobstant l'optique de réduction des déficits, qui a présidé à l'option d'apurement et de gel des comptes de correspondants dormants (comptes 420), il y a eu une accélération des décaissements du PLANUT au fur et à mesure de la production des décomptes transmis par les entreprises ; - Au niveau de la CAN 2021, la poursuite de la conduite des travaux de construction et de réhabilitation des sites et autres structures sociales continuent de s'exécuter. <p>Toutefois, l'on observe quelques difficultés qui freinent la mise en œuvre de certains projets. Celles-ci sont liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - les projets ne sont pas toujours suffisamment matures ; - la non disponibilité des fonds de contreparties ou le retard dans la mobilisation de ceux-ci ; - les soucis inhérents à la libération des garanties et autres cautionnements attendus de l'Etat ; - le niveau insuffisant de la production énergétique nationale ; - la transmission tardive des procès- verbaux des Commissions Consultatives d'Indemnisations qui entravent en l'absence de libération des entreprises la notification des ordres de service de commencer les travaux ; <p>la délivrance des ordres de services aux prestataires de l'Etat avant la libération des emprises par les populations riveraines ;</p>	

PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none">- veiller à la maturation des projets avant leur exécution ;- tenir compte des indemnisations dans le montage des projets- améliorer la budgétisation des fonds de contrepartie- assurer la conduite à bonne fin des projets énergétiques- diligenter la mise à disposition des garanties et autres cautionnements attendus de l'État.- Veiller au respect du nouveau cahier de charges de la CAF pour l'organisation harmonieuse de la CAN 2021- Améliorer la programmation des conventions signées en cohérence avec le Programme-FEC ;- Résoudre le problème de l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES									
OBJECTIF	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82,8	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	75.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	82,8							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	537 265 000	537 265 000	556 590 737	556 590 737	554 917 642	554 917 642	99,7 %	99,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Poursuite de l'exécution du programme économique et financier du gouvernement conclu avec le FMI ; - La lutte contre les atteintes à la fortune publique ; - L'amélioration de la politique pénitentiaire ; - L'opérationnalisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; - Le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ; - La promotion de la dématérialisation des procédures au sein des administrations pour faciliter les relations entre l'administration et ses usagers; - La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion. 								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

- Le traitement de 30 000 actes législatifs et réglementaires (lois, décrets, arrêtés, agrément) et requêtes ;
- La poursuite des mesures d'assainissement du Fichier solde et l'opérationnalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2;
- La tenue effective des douze(12) conseils de cabinet initialement programmés sous la Haute présidence du PM/CG;
- La signature du décret portant nouveau code des marchés publics ;
- Le traitement de près de 2000 demande d'Autorisation de Sortie du Territoire ;
- Organisation d'un séminaire sur la GAR à l'intention de tous les représentants des structures internes et rattachées des SPM à kribi ;
- Mise en œuvre progressive des éléments constitutifs de la stratégie nationale de lutte contre le Cannabis ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ;
- La tenue effective des deux sessions du CND;
- L'élaboration d'un logiciel et d'une documentation technique complète pour le suivi des actes sur la décentralisation ;
- la délégation à temps des crédits du paquet minimum au CTD effective ;
- la poursuite de l'enrichissement de l'indice de développement local se avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique;
- La signature du texte sur la Dotation Générale à la Décentralisation par le PM/CG
- La promotion de la dématérialisation des procédures au sein des administrations pour faciliter les relations entre l'administration et ses usagers;
- La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion.
- - Un Rapport général sur le recensement des véhicules administratifs est en cours d'élaboration ;
- Les restrictions à l'instar de la non réinscription automatique des crédits dédiés à l'achat des véhicules ont été apportées dans la circulaire complémentaire à la circulaire d'exécution et du contrôle du Budget demandée par le FMI ;
- Les rapports d'activités des Inspections Générales de Ministères, ainsi que ceux des Cellules de lutte contre la Corruption au sein desdites Administrations ont été examen et transmis au CONSUPE pour certains ;
- 1895 Demandes d'Autorisation de Sortie du Territoire traitées ;
- Evaluation d'un partenariat en vue d'un accompagnement institutionnel entre le Cameroun et la facilité ACP-Migration ;
- Signature du décret n° 2018/0002/PM du 05 janvier 2018 fixant les conditions et les modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;
- Signature de la circulaire n° 003/CAB/PM du 28 mars 2018 relative à la gestion des documents et données confidentiels de l'Etat et des organismes du secteur public ;
- Signature du décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public ;
- Signature du décret n° 2018/6233/PM du 26 juillet 2018 fixant les modalités d'application de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées ;
- Signature du décret n° 2018/6234/PM du 26 juillet 2018 portant réorganisation du Comité National pour la Réadaptation et la Réinsertion Socio-économique des personnes handicapées ;
- La modernisation du dispositif des marchés publics afin de le rendre plus performant et opérant, à travers notamment deux réformes majeures, à savoir : - le décret 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ; et - le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ; Le nouveau code de passation des marchés publics a été examiné et transmis pour validation à la PRC ;
- L'arrêté du MINMAP sur la rémunération des acteurs du système de passation des marchés publics a fait l'objet d'une non objection des SPM ;
- Le projet de décret fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Comité et groupes de travail interministériels et ministériels a été signé par le PM/CG ;
- un diagnostic préparatoire sur la réflexion sur les conditions de revalorisation de la rémunération des

	<p>agents publics a été produit ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création, le 02 mars 2018, par le Président de la République, du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; - Les économies budgétaires issues de l'opération de Comptage Physique des Personnels de l'Etat (COPPE) et les mesures d'opérationnalisation du SIGIPES 2 ont été évaluées au cours d'un conseil de Cabinet ; - La coordination du processus d'informatisation des services judiciaires s'est intensifié en 2018, à travers l'interconnexion en cours des 10 Cours d'Appel ; - Un projet de décret sur la gouvernance financière des entreprises publiques a été élaboré ; <p>L'internalisation des directive communautaires de la CEMAC de 2011, notamment l'adoption et la transmission à la PRC du Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 97,67% s'explique du fait de l'exécution effective des activités programmées dans le cadre du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles.</p> <p>Il peut également s'expliquer par le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées, l'amélioration des conditions de travail des personnels des SPM dans le cadre de l'implémentation de la GAR .</p> <p>Tout en notant une légère embellie par rapport à l'exercice 2017 (+7,7%), il y a lieu de relever que celui-ci a été légèrement entravé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours une exécution optimale des activités notamment pour les structures rattachées ; - l'insuffisance des ressources allouées à certaines activités non contenues dans la programmation financière du chapitre 04; - les conflits de compétences entre certains établissements publics administratifs et leurs tutelles ; - la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques ; <p>la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coordination et le suivi de la politique de décentralisation ; - Poursuivre la modernisation de l'État et la diffusion de la culture de la performance au sein des administrations publiques ; - Evaluer la mise en œuvre des recommandations du Plan National de Gouvernance (PNG) , dynamiser la stratégie CHOC et les plans d'actions sectoriels des institutions et des structures internes de lutte contre la corruption ; - Mettre en œuvre une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Action 02 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT								
OBJECTIF	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier							
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 76,5	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	75.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	76,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	460 765 000	460 765 000	460 638 437	460 638 437	446 638 437	446 638 437	96,96 %	96,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ; - La mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ; - La poursuite de divers grands projets d'infrastructures; - La poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique conclu avec l'Union Européenne ; - Une forte récession à l'échelle mondiale ; - Le renforcement de la mise en œuvre du budget programme et la réforme du régime financier de l'Etat ; - La promotion de l'économie numérique ; - L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; - L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise ; - La résilience aux changements climatiques et la gestion durable de la biodiversité ; - L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles ; - L'industrialisation et de modernisation de l'appareil de production ; - La promotion de l'initiative privée et d'améliorer la productivité et la compétitivité des PME. - la promotion de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; - L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise ; - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; <p>Poursuite de l'exécution du programme économique et financier du gouvernement conclu avec le FMI.</p>							

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

- La poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun ;
- La mise en œuvre des grands axes du Plan Triennal Spécial-Jeunes;
- La poursuite de l'exécution du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT);
- La mise en œuvre des actions contenues dans le Plan stratégique de Développement des Partenariats Publics Privés (PPP) ;
- le suivi de la notation financière du Cameroun dans le classement doing business ;
- la poursuite du processus de fusion de la DSX et de la BVMAC ;
- la coordination et le suivi du pilotage du plan stratégique de développement de l'économie numérique ;
- l'amélioration du classement du Cameroun au Doing Business 2018, passant ainsi à la 166e à la 163e place sur 190 pays ;
- Un Atelier d'évaluation de la stratégie nationale de développement de la finance inclusive a été réalisé et les mesures prises ou envisagées feront l'objet de repères structurels lors de la 4ieme revue du Programme Economique et Financier du Cameroun
- Signature de la convention de coopération et d'échange d'informations Commission de surveillance de marché financier d'Afrique centrale (COSUMAF) — Commission des marchés financiers du Cameroun (CMF) ;
- Amorce de l'élaboration de plan d'encadrement des sociétés financières élargi aux aspects comptables et financiers en relation avec la COBAC, et l'ONECA et les partenaires au développement (PNUD, FIDA) ;
- Amélioration du taux de bancarisation ;
- Examen du bilan des activités menées et des perspectives du Groupe Technique d'Encadrement ;
- Elaboration du rapport 2018 de Suivi Evaluation du DSCE ;
- Elaboration des termes de références de la stratégie de développement de l'agrobusiness ;
- Concertation bipartite du projet de texte fixant les conditions de délivrance de la garantie souveraine de l'Etat du Cameroun ;
- Production du rapport diagnostic des engagements souverains de l'Etat en 2018 ;
- 20 sessions du Comité de Pilotage de la validation des programmes économiques et des grands projets et 08 sessions du secrétariat technique se sont tenues ;
- examen des rapports des revues d'évaluation de la performance du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et validation des projets de lettre d'intention et de mémorandum de politique économique et financière ;
- signature de la circulaire présidentielle sur la préparation du budget ;
- validation des conventions de financements et avis juridiques des projets adossés au programme économique et financier ;
- suivi et coordination de la stratégie des banques en difficulté ;
- rapport d'analyse diagnostique des leçons tirées du projet de loi de règlement 2017 ;
- analyse et révision du volet fiscal de la proposition de cadrage macroéconomique du Budget de l'Etat qui a été transmise par le FMI à l'issue des assemblées annuelles de printemps du FMI et de la Banque Mondiale ;
- examen du projet de loi de finances de l'exercice 2019 ;
- élaboration de la circulaire du PM/CG relative à la restriction des déplacements des agents publics faisant partie des délégations du Cameroun à l'étranger ;
- tenue de 12 sessions du secrétariat technique du Conseil national de régulation et de compétitivité ;
- tenue de 03 sessions du comité de suivi des agréments ;
- actualisation du rapport de l'étude diagnostique du pilotage et du suivi du plan d'urgence pour l'emploi ;
- examen du projet de décret relatif à la création, d'un guichet unique pour l'emploi ;
- La poursuite de la transposition des directives CEMAC à travers : la finalisation et la transmission à la PRC des deux avant-projets de Loi portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, ainsi que Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

- coordination de la mise en œuvre des réformes structurelles adoptées dans le cadre de la 4e revue du Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International, appuyé par une Facilité Elargie de Crédit, ainsi que de la Matrice de réforme Development Policy 2 pour des appuis budgétaires, d'un montant global d'environ 400 milliards de francs CFA ;
- L'actualisation du Guide de maturation et d'élaboration du décret fixant les règles de maturation des projets d'investissement public, afin de renforcer l'efficacité des dépenses en capital de l'Etat par l'instauration d'un visa de maturité des projets.
- L'accompagnement des mesures de réduction du train de vie de l'Etat (déplacement des agents publics, rationalisation de l'achat de nouveaux véhicules, régulation budgétaire
- L'ouverture d'une réflexion sur le besoin de financement des PME notamment en matière d'agrobusiness ;
- L'instruction des orientations du PM/CG relative à l'étude sur la mercuriale des prix
- L'ouverture d'une réflexion sur l'intégration de l'économie camerounaise dans les chaînes de valeur mondiale notamment par la valorisation plus poussée des matières premières locales ;
- Le suivi des contrats plans et du processus de mise en conformité des entreprises publiques ;
- L'ouverture d'une réflexion sur la recapitalisation des banques anglophones en difficulté ;
- ars 2018 et le suivi de matrice de recommandation jointe en annexe de la 9 e session du Cameroun Business Forum (CBF) ;
- L'organisation par le Comité National de Facilitation des Echanges du Cameroun (CONAFE) en collaboration avec la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), du 26 février au 01 mars 2018 à Douala d'un séminaire de formation sur le module 3 de renforcement des capacités des membres du CONAFE sur le thème : Adoption d'une feuille de route pour la facilitation des échanges. L'objectif de ce troisième module de formation était de présenter la méthodologie de l'élaboration d'une feuille de route nationale pour la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges.;
- La réforme des modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité national de suivi de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), ainsi que la préfiguration de l'internalisation des standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

JUSTIFICATION DU
RÉSULTAT ET DE
L'UTILISATION
DES
RESSOURCES
(extraits)

Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 90,56% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de l'action économique et financière du Gouvernement.

Il est soutenu par la réforme des finances publiques et le respect strict des conventions agréées d'accord partie avec les partenaires extérieurs.

Si le résultat obtenu a connu une légère amélioration par rapport à l'exercice 2017 (+5,54%), il y a lieu de relever que celui-ci a été contrebalancé par :

- la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours un suivi optimal des projets ;
- la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines actions dans lesquels ils interviennent. ;
- la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- l'accumulation des soldes engagés non décaissés sur les conventions de prêts non performantes ;
- le retard accusé par la mise en place des processus de simplification des procédures, de raccourcissement des délais, de facilitation de l'accès au crédit hypothécaire, l'actualisation du régime juridique des indemnisations, la résolution des contentieux fonciers relatifs à l'envahissement du domaine public, ainsi que les performances de l'administration foncière, la mise en place effective des zones économiques ;
- l'optimisation et la synchronisation des dispositifs statistiques (INS, IFORD), numériques (ANTIC, CAMTEL, opérateurs privés), et des outils de coordination du renseignement économique et de la recherche extérieure de l'Etat, restent toujours attendues dans la perspective de mieux structurer une véritable stratégie d'Intelligence Economique ;
- la réforme du cadre institutionnel et réglementaire qui régit les PPP au Cameroun au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que des risques budgétaires y relatifs ;
- la faible diversification des sources de financement de l'Economie, liée aux marchés financier embryonnaire
- la faible capacité des entreprises locales en matière d'innovation et de développement technologique
- -les contraintes liées à l'élaboration d'un Programme Economique et Financier appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédits (FEC) dans l'optique de restaurer la viabilité budgétaire et externe des comptes publics de l'Etat ;
- - la poursuite des exonérations fiscales au titre de la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé,

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - le respect des engagements contenus dans le programme économique et financier du Cameroun ; - la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; - la préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - la modernisation des finances publiques, et la mise en œuvre des recommandations de l'étude PEFA ; - la dynamisation des contrats de partenariats publics privés; - la validation du train de mesures inhérentes au développement de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement des entreprises publiques ; - La Mise en œuvre d'une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - La mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles en cours et accélérer le rythme d'exécution des grands projets structurants ; - Le respect des engagements contenus dans le programme économique et financier du Cameroun ; - La préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - La modernisation des finances publiques ; - La dynamisation des contrats de partenariats publics privés;; - La diversification de notre économie - L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques. ; - La promotion de l'initiative privée ; - L'intensification de la lutte contre la désertification et les changements climatiques ; - Le parachèvement de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance, ainsi que l'exécution du Plan Triennal « Spécial Jeunes » ; - Le développement de l'économie numérique, de l'industrialisation et de l'agriculture de seconde génération ; - La modernisation de l'économie, la relance de la croissance et la création des emplois en particulier pour les Jeunes ; - la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier 2017-2019, conclu avec le FMI.
-------------------	---

Action 03 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE									
OBJECTIF	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	51.66999816894531							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	100.0						86,33	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	86,33							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	167 000 000	167 000 000	166 979 809	166 979 809	166 979 809	166 979 809	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de préserver les dépenses sociales dans le contexte de mise en œuvre du programme économique et financier du Cameroun ; - la persistance du fort taux de mortalité lié à la malaria - la gestion sanitaire de l'afflux des réfugiés dans les zones conflictogènes; - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; 								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

- Mise en fonction dans les trois Régions des unités régionales de lutte contre le trafic des êtres humaines et les crimes rituels ;
- Rencontre des responsables technique du comité de Supervision, prévention et lutte contre le trafic des êtres humains avec les responsables régionaux du sud-ouest et du nord-ouest ;
- Finalisation de la 1ère partie du processus d'assainissement du fichier syndical national (inventaire de tous les syndicats existants, légalisés ou pas) ;
- Elaboration du projet de loi sur la procréation médicalement assistée (PMA) ;
- Examen du projet de loi sur la recherche médicale impliquant la personne humaine ;
- Distribution dans toutes les 10 régions du territoire national des MILDA ;
- élaboration du projet de loi portant sur les prestations sociales et du projet de décret portant sur le coefficient de revalorisation de la pension de vieillesse, d'invalidité et de décès ;
- Suivi de la campagne « He for She » lancée par ONUFEMMES ;
- Promulgation de la loi n° 2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun ;
- Promulgation de la loi n° 2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives ;
- apurement à la CNPS à hauteur de FCFA 8 336 634 304 des dettes de cotisations sociales dues par cinquante-deux (52) établissements publics et entreprises du secteur public et parapublic et reprise du paiement des prestations sociales ;
- Elaboration du projet de décret portant réorganisation et fonctionnement de la CNPS (décret transmis à la PRC et signé : décret n° 2018/354 du 07 juillet 2018) ;
- Sélection d'une première vague de 2150 jeunes porteurs de projets pour un financement total de FCFA 3 332 316 607 ;
- Réalisation d'un audit managérial, matériel et financier des hôpitaux publics de 1ère catégorie (Hôpital Général de Yaoundé, à l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé) ;
- Coordination de l'organisation de la Conférence Mondiale annuelle du Conseil International des Archives (ICA), tenue à Yaoundé du 24 au 30 novembre 2018 ;
- Coordination des activités d'examen des modalités de mise en œuvre au Cameroun de la Couverture Santé Universelle (CSU) ;
- Elaboration du projet de loi régissant l'activité syndicale au Cameroun ;
- Production d'un Guide du nutritionniste dans le cadre de la Gestion de la malnutrition dans les régions septentrionales ;
- Elaboration du projet de loi régissant l'exercice du droit de grève au Cameroun ;
- Campagne bien déroulée : 2.468 patients soignés en chirurgie (orthopédique, maxillo faciale, plastique, ophtalmologique et fistulo-obstétricale) ; 10.318 patients ayant reçu des soins dentaires ; 24.401 patients consultés par des médecins ophtalmologistes ; 82 personnels sanitaires encadrés en Ortho rhino laryngologie (ORL), ophtalmologie, fistules obstétricales, soins intensifs et brûlures ; 1.432 médecins camerounais formés en soins primaires en traumatologie, gestion de la douleur, agriculture nutritionnelle ;
- Suivi de l'application du décret n° 2017/080 du 06 mars 2017 accordant les primes aux personnels médicaux et paramédicaux de l'Etat relevant du Code du travail ;
- Les dispositions relative à la poursuite de l'instauration d'un système de filets sociaux au Cameroun ont été intégrées dans la circulaire portant instructions relatives à la préparation de la Loi de Finances pour l'Exercice 2019 signée par le Président de la République, afin d' allouer des ressources suffisantes pour étendre la couverture du programme national des filets sociaux à au moins 11500 ménages supplémentaires, qui devaient être intégrés au programme selon les règles de sélection et de gestion définies dans le manuel d'exploitation du projet filets sociaux.
- un arbitrage a été rendu par le PM/CG sur ; (i) l'optimisation de la performance du secteur de la santé publique et l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements de santé publique : (ii) la mise à disposition des crédits alloués aux unités de santé sous-programme PBF.
- un rapport de la réflexion sur le projet d' arrêté autorisant tous les établissements de santé publics et privés du Cameroun à obtenir des médicaments et des dispositifs médicaux auprès de fournisseurs publics et privés agréés autres que le CENAME et les caisses régionales de santé et (b) établissant des procédures simplifiées pour l'acquisition des médicaments et des dispositifs médicaux favorisant les

	génériques de haute qualité proposés à bas prix par des fournisseurs agréés a été élaboré.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique.</p> <p>Si le résultat obtenu a connu une amélioration par rapport à l'exercice 2017 (+7,33%), il y a lieu de relever que celui-ci émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du coût et la mise en perspective de la couverture santé universelle - L'achèvement de la première phase du projet filet sociaux - L'examen et la validation de certains projets de décret à fort impact social ; - La fin de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; - La promotion du multiculturalisme à l'occasion de la tenue des grands événements cultures (ngondo, mayi, salon du livre, ngoon)
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'assainissement de la gestion du droit d'auteur et des droits voisins ; - Poursuivre la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble ; - Étendre de la sécurité sociale vers les nouveaux champs personnels en marge du système existant ; - Amplifier les visites de contrôle dans les entreprises ; - Maintenir le dialogue social ; - Moderniser le Greffe des syndicats ; - Finaliser l'assainissement du fichier syndical ; - Renforcer le système d'information statistique en matière de travail et de sécurité sociale ; - Prendre en charge les enfants : réfugiés dans la Région de l'Est ; déplacés internes du fait de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - la poursuite de la prise en charge des enfants victimes de la secte islamiste Boko Haram ; - Accroître de la lutte contre le trafic des enfants ; - Réhabiliter de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Maroua ; - Appuyer et l'accompagner les couples en vue de la régularisation et la sécurisation juridiques de leurs unions ; - Mettre en œuvre le Plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ; - Continuer la mise en œuvre du Plan d'action contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ; - Suivre de la prise en compte du genre dans les politiques publiques ; - Sécuriser et équiper les Centres de promotion de la femme ; - Mettre en œuvre d'une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Action 04 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION								
OBJECTIF	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles							
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72,5	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	77.18000030517578						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	72,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	336 400 000	336 400 000	336 398 121	336 398 121	336 398 121	336 398 121	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'achever l'ensemble des projets lié à l'organisation de la CAN ; - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Réactivation de la Commission des actions médiatiques gouvernementales ; - Signature de l'accord de prêt du projet de réhabilitation de la CRTV lors de la visite officielle du Chef de l'Etat en Chine ; - La conception d'une plaquette illustrée en français et en anglais soumise à la haute approbation de la hiérarchie ; - Les sessions du COMIPCAN, des comités locaux d'organisation et de l'Unité technique Opérationnelle se sont tenues ; - Tenue des visites d'inspection de la CAF ; - poursuite des travaux préparatoires liés à l'organisation de la CAN 2021 ; - Amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique. Si le résultat obtenu a connu une régression par rapport à l'exercice 2017 (-2,5%), il y a lieu de relever que celui-ci émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livraison à temps des études de certains projets ; - Disponibilité des ressources financières ; - La démobilisation de certains chefs de projets pour ce qui est des travaux de la CAN ; - Le renforcement du suivi de l' »exécution des décisions du Conseil nationale de la Communication ; - La priorisation des projets de la CAN relativement aux contraintes des plafonds d'endettement 2018. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de la préparation de la CAN de football 2021 ; - Poursuivre l'amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. - Dynamiser les régies d'imprimerie publique (imprimerie nationale, SOPECAM) ; - La Mise en œuvre d'une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. 							

Action 05 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE									
OBJECTIF	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,5	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	59.5							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	73,5							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 000 000	40 000 000	39 740 994	39 740 994	39 740 994	39 740 994	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des produits de la recherche ; - Amélioration des offres de formation ; - Professionnalisation des enseignements ; - Opérationnalisation de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques ; - Densification de la mise en œuvre du projet d'appui à la réforme du secteur éducatif. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - suite des phases de contractualisation des instituteurs - PAEQUE est arrivé à son terme - PAREC a été mis en place à la suite du PAEQUE, les deux programmes ayant les mêmes objectifs - Résolutions soumises à la sanction de la PRC - Elaboration d'une circulaire en cours de finalisation - Suivi des politiques de recherche scientifique et de l'innovation - Effectivité de la mise en place du Conseil National d'agrément du manuel scolaire et du livre - Suivi des politiques de formation professionnelle - Processus de Numérisation des universités en cours - Harmonisation et sécurisation des diplômes au Cameroun - Suivi de la politique du livre <ul style="list-style-type: none"> o Une copie de la liste officielle des manuels utilisables dans les établissements scolaires à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 réalisée ; o La liste des manuels scolaires a été publiée et jugée conforme aux principes guidant la nouvelle politique du livre scolaire édictés dans la circulaire du Premier Ministre de novembre 2017 ; o la Commission Nationale pour le Suivi et l'Evaluation de la Politique Nationale du livre, des manuels et autres matériels didactiques a adopté le document d'orientation pour la préparation de la nouvelle politique relative aux manuels scolaires pour l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire à mettre en œuvre au début de l'année scolaire 2019-2020 et un calendrier de préparation et de validation pour la nouvelle politique du livre scolaire ; 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et suivi des programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation de Base ; - Contractualisations des enseignants ; - Mise en œuvre d'un processus amélioré de prise en charge des enseignants en cours d'intégration ; - Constructions et ouverture des Ecoles Normales Supérieures - Mise en œuvre et suivi des programmes d'investissement en infrastructures scolaires ; - Mise en œuvre des programmes d'acquisition des matériels didactiques ; - Mise en œuvre et suivi des programmes de promotions et de vulgarisations des produits de la recherche et de l'innovation. 								

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre l'amélioration de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation, de formation et de recherche ;- Mettre en œuvre la politique du livre visant à réduire le coût et accroître l'accessibilité du manuel scolaire.
-------------------	--

Action 06 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS									
OBJECTIF	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,3	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	60.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	73,3							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	306 900 000	306 900 000	290 777 955	290 777 955	274 075 688	274 075 688	94,3 %	94,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La promotion de la paix, de l'unité nationale et du vivre- ensemble ; - La finalisation des travaux de construction de diverses infrastructures sportives et connexes, en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019; - La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ; - La mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ; - La poursuite de divers grands projets d'infrastructures; - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; 								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

- Les visites successives des dirigeants de la Confédération Africaine de Football nous ont permis à chaque fois de mieux nous ajuster sur tous les sites ;
- Dans le domaine de l'Eau et de l'Energie : des avancées notoires ont été enregistrées tant en matière d'offre que d'accès à ces ressources ;
 - o l'amélioration sensible de l'offre et de la qualité de l'énergie, à la faveur du parachèvement des travaux de certains grands ouvrages ;
 - o la mise à jour des politiques et stratégies du secteur de l'eau, à la faveur de la clôture du contrat d'affermage signé le 18 décembre 2007 avec la Camerounaise des Eaux ;
 - o Le PM/CG a instruit en liaison avec la Banque Mondiale les mesures correctives qui ont abouti aux décisions régulatrices du 28 juin 2018 prises par l'ARSEL et portant sur le calendrier tarifaire, les compensations tarifaire 2017 ; la prévision des compensations tarifaires à Juin 2018 et la prévision des compensations tarifaires pour 2019 ;
 - o la mise à jour des politiques et stratégies du secteur de l'eau, à la faveur de la clôture du contrat d'affermage.
- Dans le secteur des Travaux Publics : la densification et modernisation du réseau routier national. A titre d'illustration, nous pouvons relever en termes de constructions, 317 kilomètres 630 mètres de nouvelles routes bitumées et 144 mètres linéaires de ponts construits, à travers l'achèvement de divers projets ;
- En matière d'habitat : l'achèvement des travaux de construction de 700 logements dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du programme gouvernemental de construction de 1675 logements sociaux à Yaoundé sur le site d'Olembé et à Douala sur le site de Mbanga-Bakoko , la réception de 1 500 logements sociaux construits par le biais de la coopération chinoise ;
- S'agissant de l'assainissement en milieu urbain, le projet de drainage pluvial de Douala, d'un linéaire de 39 Km, enregistre un niveau d'avancement de 57,5%. Le projet d'assainissement de Yaoundé, dont la phase II porte sur un linéaire de 14 Km, affiche un taux d'avancement de 91,5% ;
- Dans le domaine des Transports : l'année 2018 a été marquée par :
 - o la mise en exploitation du Port en eau profonde de Kribi ;
 - o la rénovation des aéroports nationaux et internationaux ;
 - o la poursuite de la mise en œuvre du Plan de relance de Camair-Co ;
 - o la poursuite du Plan quinquennal ferroviaire n°1 ;
 - o l'aménagement des stations météorologiques ;
 - o la poursuite des activités de sécurité routière ;
 - o Pour améliorer l'efficacité du port de Douala et la performance des plates-formes logistiques et des chaînes d'approvisionnement, le CONAFE a instruit la mise en place au Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur (GUCE) d'une plateforme de paiement électronique pour couvrir tous les frais, droits et taxes liées au commerce.
 - o Afin d'améliorer l'entretien routier et augmenter la résilience du réseau routier aux changements climatiques : Les SPM ont suivi le processus d'élaboration d'un avenant à la convention régissant le compte spécial du Fonds Routier à la BEAC, instituant le mécanisme de débit automatique du compte unique du TRESOR au profit dudit compte spécial pour un montant d'au moins 5 milliards de francs cfa par mois afin d'assurer le paiement régulier des dépenses liées au programme d'entretien routier ajusté et au premier programme GENiS et ;
- De même une réflexion a été engagée avec la Banque Mondiale et le MINMAP sur un projet d'arrêté publiant le Document d'Appel d'Offre (DAO) type pour les contrats de Gestion et d'entretien des routes par Niveaux de Services (GENiS) conformément aux standards internationaux, pour une période d'au moins 5 ans.
- Dans le secteur des Postes et Télécommunications : - la réhabilitation et l'équipement des bureaux de Postes (de Makak et de Bafoussam III), la régulation et le contrôle des activités des réseaux et services postaux, à travers l'élaboration d'un référentiel de tarification des produits, la mise en place d'une Plateforme de e-Post CAMPOST et - la mise en place de la Plateforme de paiement en ligne ;
- Dans les secteurs de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique : la poursuite de la vulgarisation du Code Minier et la négociation de trois conventions minières pour l'exploitation des gisements de fer d'Akom II, de fer de Kribi et de l'or de Colomine ; la délivrance d'un Permis de

	<p>recherche sur le gisement de bauxite de Ngaoundal et Minim-Martap ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le <u>domaine des infrastructures sportives</u>, la coordination par le COMIPCAN et l'Unité Technique Opérationnelle des visites successives des dirigeants de la Confédération Africaine de Football ont permis à chaque fois de mieux ajuster la qualité des ouvrages sur tous les sites ;
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 84,6% se justifie par la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets</p> <p>Le résultat obtenu émane du parachèvement des activités ci-après dont les taux d'exécution étaient particulièrement avancés en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parachèvement des travaux de certains grands ouvrages énergétiques(Lom-Pangar, Memve'ele, Mekin) ; - La clôture du contrat d'affermage signé le 18 décembre 2007 avec la Camerounaise des Eaux ; - La construction de 317 kilomètres 630 mètres de nouvelles routes bitumées et 144 mètres linéaires de ponts construits; - L'achèvement des travaux de construction de 700 logements dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du programme gouvernemental de construction de 1675 logements sociaux à Yaoundé sur le site d'Olembé et à Douala sur le site de Mbanga-Bakoko , la réception de 1 500 logements sociaux construits par le biais de la coopération chinoise ; - L'avancement de 57,5% du projet de drainage pluvial de Douala, d'un linéaire de 39 Km. - Le projet d'assainissement de Yaoundé, dont la phase II porte sur un linéaire de 14 Km, affiche un taux d'avancement de 91,5% ; - La mise en exploitation du Port en eau profonde de Kribi ; - La rénovation des aéroports nationaux et internationaux, la poursuite de la mise en œuvre du Plan de relance de Camair-Co et du Plan quinquennal ferroviaire n°1, ainsi que l'aménagement des stations météorologiques et la poursuite des activités de sécurité routière ; - La mise en place d'une Plateforme de e-Post CAMPOST et - la mise en place de la Plateforme de paiement en ligne ; - La délivrance d'un Permis de recherche sur le gisement de bauxite de Ngaoundal et Minim-Martap.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La promotion de la paix, de l'unité nationale et du vivre- ensemble ; - La finalisation des travaux de construction de diverses infrastructures sportives et connexes, en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019; - La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ; - La mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ; - La poursuite de divers grands projets d'infrastructures.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES
INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Responsable du programme

MEKA MEKA LOUIS MAXIME

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Indicateur	Intitulé :	degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM
	Unité de mesure :	pourcentage
	Valeur de référence	60
	Année de référence	2015
	Valeur cible	80
	Année cible	2018
Actions du programme	<p>Action 01 : Modernisation des infrastructures</p> <p>Action 02 : Modernisation des équipements</p> <p>Action 03 : Amélioration du fonctionnement des services</p> <p>Action 04 : Amélioration du rendement du personnel</p> <p>Action 05 : Renforcement des capacités des ressources humaines</p> <p>Action 06 : Renforcement du système d'information et de communication des services</p> <p>Action 07 : Optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre</p>	
Dotations initiales	AE : 23 305 030 000	CP : 13 438 670 000
Responsable du programme	M. MEKA MEKA Louis Maxime , Directeur des Affaires Générales	

OBJECTIF	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Indicateur	Intitulé:	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 23 305 030 000	CP 13 438 670 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MEKA MEKA LOUIS MAXIME,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 047 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la nécessité de poursuivre les projets d'investissement engagés, dans le souci d'améliorer les conditions de travail des personnels des Services du Premier Ministre. C'est dans cette logique qu'une attention particulière a été accordée à :

- la modernisation des infrastructures ;
- la modernisation des équipements ;
- l'amélioration du fonctionnement des services ;
- l'amélioration du rendement du personnel ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- au renforcement du système d'information et de communication des services ;
- l'optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 047 était de satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM en vue d'améliorer le rendement des services internes et des structures rattachées.

Ainsi, le taux de consommation des crédits de ce programme s'élève à 98,2%. Le taux de réalisation de l'indicateur du programme est de 82,9% ce qui au regard de la valeur de la cible nous laisse croire que des avancées significatives ont été enregistrées.

Analyse de la performance globale du Programme 047

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU EN 2018	89,2%	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	82,9%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 23 066 807 589 (-238 222 411)	CP : 13 200 447 589 (-238 222 411)
CREDITS CONSOMMES	AE : 22 178 567 866	CP : 12 969 430 623
TAUX DE CONSOMMATION	96,15%	98,25%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte du résultat de 82,9% et de la consommation des crédits à hauteur de 98,25% découle de ce que l'ensemble des activités support qui étaient initialement prévues ont été conduite jusqu'à leur terme.	
PERSPECTIVES	- Consolider le processus de maturation des projets à réaliser.	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 23 183 906 660	CP 13 317 546 660
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -121 123 340	Ecart CP -121 123 340
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 22 299 699 912	CP 1 310 829 669
TAUX DE CONSOMMATION	96,19 %	98,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte du résultat de 82,9% et de la consommation des crédits à hauteur de 98,25% découle de ce que l'ensemble des activités support qui étaient initialement prévues ont été conduites jusqu'à leur terme.	
PERSPECTIVES 2019	Consolider le processus de maturation des projets à réaliser	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES									
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail								
Indicateur	Intitulé:	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84.6		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	60.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	90.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 991 360 000	2 125 000 000	11 886 465 748	2 020 105 748	11 099 402 926	1 897 532 683	93,4 %	93,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - vétusté des bâtiments ; - Insuffisance des salles de réunion et des points d'eau ; - Insuffisance des parkings pour le personnel et les visiteurs 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de la résidence du PM ; - Réhabilitation du circuit d'éclairage de la résidence du PM - Installation d'un système de détection incendie à la résidence du PM - Réhabilitation des espaces verts de la résidence PM - La rénovation bâtiment principal ; - Installation d'un système de détection incendie au bâtiment principal - Ravalement des façades du bâtiment principal et de l'annexe 1 - Installation d'un portail motorisé à la première entrée - Réhabilitation du système d'éclairage public dans les SPM - Avenant au projet de réhabilitation du Bâtiment abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre; - Lancement des travaux de construction d'un immeuble a usage de bureau au secrétariat général des services du premier ministre 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus (84,6%) et le bon taux de consommation des crédits programmés (93,9%) est le résultat principalement d'une bonne qualité du suivi des travaux programmés.								
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif permettant d'assurer un monitoring intégré des projets d'investissements relevant du Secrétariat Général et du Cabinet ; - Poursuivre la réhabilitation des bâtiments vétustes ; - Doter le personnel d'un cadre de travail de qualité. 								

Action 02 MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF	Se doter d'outils de travail performants							
Indicateur	Intitulé:		proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		90.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 212 247 000	1 212 247 000	1 212 247 000	1 212 247 000	1 135 189 875	1 135 189 875	93,64 %	93,64 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Forte croissante du nombre de hauts responsables nommés dans les SPM; - Mise à la disposition dans les SPM de hauts responsables nommés par décret présidentiel. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des véhicules pour l'escorte du PM - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau. - Achat des motos pour les techniciens et les chauffeurs - Acquisition de matériels de bureau 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - La construction sur les sites occupés n'a pas permis de doter l'ensemble des personnels d'un environnement de travail adéquat ; - détérioration des biens mobiliers laissés oisifs durant la période d'occupation des chantiers ; - Insuffisance des équipements nécessaires à l'installation des nouveaux personnels promus dans les SPM. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - achever le projet de réfection du bâtiment abritant les Services du Secrétariat Général ; - Améliorer l'interconnexion des bâtiments des SPM pour corriger les imperfections du système téléphonique interne ; - Réhabiliter le bâtiment annexe I ; - Doter les SPM d'un nouveau bâtiment multimodal à usage de bureaux ; - Poursuivre dans la mesure du possible, le programme de dotation des véhicules aux responsables des SPM à partir du rang de Directeur. 							

Action 03 AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM							
Indicateur	Intitulé:		délai moyen de mise à disposition des moyens généraux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66.7	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 769 490 000	4 769 490 000	4 773 506 667	4 773 506 667	4 641 010 816	4 641 010 816	99,76 %	99,76 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Rareté des ressources pour la satisfaction exhaustive des besoins de fonctionnement							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Prise en charge effective des dépenses de fonctionnement							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont consécutifs à une réalisation à temps des diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances							
Perspectives 2019	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances.							

Action 04 AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

OBJECTIF	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 346 000 000	2 346 000 000	2 352 806 745	2 352 806 745	2 352 806 722	2 352 806 722	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Forte croissance du nombre de hauts responsables nommés dans les SPM ; Mise en œuvre des dispositions pertinentes du cadre réglementaire instituant les indemnités et autres primes diverses servies aux personnels des administrations de souveraineté							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	paiement régulier des dépenses de personnel et des primes diverses							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus concourent à doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances.							
Perspectives 2019	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances							

Action 05 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	220 000 000	220 000 000	219 967 500	219 967 500	219 967 500	219 967 500	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions du statut général de la fonction publique et du décret portant régime de formation permanente des agents publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Près de 70% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2018 ont effectivement pris part à leur formation							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à assurer la formation continue des personnels des SPM. Ce résultat s'explique surtout par le fait que certaines formations programmées n'ont pas pu être exécutées en raison des retards observés dans la mobilisation des financements au MINFI							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances ; - Adapter les modules de formation au poste de travail occupé par les personnels ; - Prioriser les formations de masse pour permettre la mutualisation des compétences au sein des personnels. 							

Action 06 RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES										
OBJECTIF	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services									
Indicateur	Intitulé:		nombre de solutions informatiques déployées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		83.3	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		4.0							
	Année cible:		2020							
	Valeur Cible		6.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	232 773 000	232 773 000	232 753 000	232 753 000	227 236 686	227 236 686	97,63 %	97,63 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	De plus en plus de logiciels sont déployés dans les SPM pour améliorer le traitement des dossiers Assurer le fonctionnement continu des applications métiers.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; - Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; - Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; - Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR ; - Fonctionnement de l'application de gestion du patrimoine du cabinet PM. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à améliorer la communication et le partage d'informations entre les services. Ce résultat s'explique surtout par une bonne maîtrise des actions qui devaient être conduites en direction d'une part, du personnel et d'autre part, des usagers ordinaires									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la continuité au fonctionnement normal des applications SIGIPES, COLMAN, SOGIR , PROBMIS et Mailsoft ; - Poursuivre le processus de modernisation de l'administration par l'introduction de nouveaux systèmes électronique dans la chaîne de traitement des dossiers ; - Procéder aux travaux de maintenance pour le système de gestion du courrier Mailsoft. - Former le personnel sur le traitement solde dans ANTILOPE 									

Action 07 OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE										
OBJECTIF	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre									
Indicateur	Intitulé:		Taux d'intervention par rapport aux sollicitations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		98	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		60.0							
	Année cible:		2020							
	Valeur Cible		100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	2 533 160 000	2 533 160 000	2 506 160 000	2 506 160 000	2 502 953 318	2 505 953 318	99,87 %	99,99 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Rigueur dans la Gestion et transparence budgétaire									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Prise en charge des frais de souverainetés des membres du Gouvernement responsabilisés dans les SPM et les interventions spéciales du Premier Ministre.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à optimiser les interventions spéciales du Premier Ministre. Ce résultat s'explique surtout par le fait que la gestion de ces ressources relève du pouvoir discrétionnaire du Premier Ministre.									
Perspectives 2019	Suggérer au Premier Ministre des mécanismes permettant d'optimiser la gestion de cette catégorie spéciale de ressources									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur trois(03) composantes essentielles :

- **La mesure de la performance** : Elle qui permet d'apprécier le processus de génération des résultats. La spécificité des Services du Premier Ministre (SPM), en tant qu'administration de coordination de l'action gouvernementale, induit l'adoption de mécanismes singuliers de suivi et d'évaluation des résultats obtenus. C'est dans cette perspective que le système de gestion de la performance est appelé à s'améliorer, à la faveur de son arrimage au dispositif « SOGIR » déjà opérationnel dans les SPM. Il est question, d'adosser la programmation des réunions présidées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ou par ses proches collaborateurs, aux programmes technique et support des SPM. Ceci permettra d'assurer un meilleur suivi des directives issues de ces concertations.

- **La dynamique matricielle des programmes** : La réalisation des l'objectifs stratégiques des SPM passe inévitablement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme. Ce qui permet d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

- **Les modalités de monitoring et de reporting des activités** : S'agissant de cette composante, chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie. A cet effet, le Ministre Secrétaire Général des Services du Premier Ministre a signé la décision n°021/SG/PM du 11 août 2016 portant constatation de la composition de la chaîne des responsabilités des programmes des Services du Premier Ministre.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

Par ailleurs, les SPM, dans l'accomplissement de leurs missions, s'appuient sur le DSCE qui est le cadre de référence de l'action gouvernementale. A cet effet, le mandat dévolu aux structures internes et rattachées, à travers le programme opérationnel, est articulé autour des

préoccupations et objectifs du DSCE dont elles contribuent à la mise en œuvre.

Enfin, les actions du programme opérationnel des SPM couvrent l'ensemble des domaines dont la mise en œuvre incombe aux administrations sectorielles. Les interactions s'établissent donc à travers le pilotage et le suivi des différentes politiques ministérielles au moyen du programme opérationnel : affaires publiques et institutionnelles ; action économique et financière ; politiques sociales et de santé ; politiques culturelles et de communication ; politiques d'éducation, de formation et de recherche ; décentralisation ; politiques et programmes du secteur routier ; charte des investissements et de la politique de régulation et de compétitivité ; programme national de gouvernance.-

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISES

3.3. PERSPECTIVES 2019